



FORMATION EN PRÉSENTIEL

# AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX - AIPR OPÉRATEUR

Dernière mise à jour le 15/11/2024.

## OBJECTIF

L'objectif est de prévenir les dommages aux réseaux aériens et enterrés lors de travaux effectués dans leur voisinage

## COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Capacité à préparer et exécuter des travaux à proximité des réseaux en assurant la prévention des dommages aux réseaux
- Appliquer la réglementation de DT et DICT

Tarif

nous consulter

Réf.

prev46

Contact

0297611182  
contact@poleformation.bzh  
<https://www.poleformation.bzh/>

## PUBLIC CONCERNÉ

Salariés de tous secteurs d'activité volontaires ou désignés par l'employeur exécutant de travaux à proximité de réseaux enterrés ou aériens soit des travaux urgent dispensés de DT et DICT

## PRÉ-REQUIS

- Maîtrise de la langue française (lue, parlée, écrite), connaissance des opérations mathématiques de base.



Niveau

**Sans niveau de qualification**



Modalité

**Présentiel**



Effectif par session

**4 mini > 10 maxi**



Durée

**7 heures / 1 jour(s)**

⚠ Formation ouverte à certaines formes d'handicap : contactez notre référente Mme LE COGUIEC Paola pour plus d'informations.



# PROGRAMME

## FORMATION THÉORIQUE

### **Réseaux et réglementation**

- Les réseaux et les accidents
- Les dispositions réglementaires
- Les droits, les obligations et les responsabilités

### **Intervention à proximité des réseaux**

- Les intervenants des réseaux et leur rôle
- Les risques liés aux réseaux
- L'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux
- Les identifications des réseaux
- Les travaux à proximité des réseaux
- Que faire en cas d'endommagement ?
- Les travaux sans tranchée

## PRATIQUE

Passage d'un QCM par le centre d'examen agréé relié à une plateforme internet

### **INTERVENANT(S)**

Formateur AIPR

### **ÉVALUATION**

QCM d'un centre d'examen agréé relié par internet à une plateforme

### **ATTRIBUTION FINALE**

Attestation de formation

### **MAINTIEN DES CONNAISSANCES**

Avant la fin de la période de validité de 60 mois, l'apprenant doit suivre une session de Autorisation d'Intervention à Proximité des réseaux - AIPR Opérateur